

Licence professionnelle Droit des entreprises agricoles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Droit des entreprises agricoles. 2011, Université du Maine. hceres-02039640

HAL Id: hceres-02039640

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039640>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002260

Dénomination nationale : Activités juridiques

Spécialité : Droit des entreprises agricoles

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle est portée par l'UFR « Droit et sciences économiques » en partenariat conventionné avec le lycée agricole de Laval. La formation se déroule à Laval au centre universitaire de la Mayenne. Son objectif est de former des conseillers de gestion et des conseillers bancaires dans le domaine agricole. Les emplois se situent principalement dans les centres de gestion et d'économie rurale, et dans les banques. Outre cette formation en droit de l'entreprise agricole, il est proposé d'ouvrir une option spécialisée sur le droit équin. En effet, les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques relèvent du domaine agricole (Loi du 23 février 2005).

Dans le secteur agricole, les métiers visés sont ceux de conseillers en gestion agricole (filière générale ou filière équine), chef d'exploitation agricole et, depuis 2005, les exploitations équines, cadre en centre de comptabilité et d'économie rurale (CER), cadre juridique en chambres d'agricultures. Dans le secteur para-agricole, les métiers visés sont ceux de cadre dans des coopératives, sociétés interprofessionnelles, et autres organisations professionnelles, cadre spécialisé des secteurs banques et assurances devant conseiller leurs clients et appréhender les risques de leur activité, chefs d'entreprises intervenant sur les marchés agricoles en général, et équins en particulier, assistant juridique de cabinets d'avocats et d'études de notaires réalisant des opérations dans les secteurs agricoles et para-agricoles.

Si elle est en parfaite adéquation avec son environnement économique et son recrutement est varié, son attractivité reste encore limitée en nombre mais spatialement étendue ; ce qui est positif pour une formation récente. Elle accepte des stagiaires de formation continue mais n'est pas offerte en alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	7 - 15
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100/85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an)	85 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il convient d'abord d'insister sur l'originalité de cette formation, originalité renforcée par l'ouverture d'une option très spécifique portant sur le droit équin. Si, sur la question du droit appliqué au domaine agricole, il existe d'autres licences en d'autres lieux, celle proposée par l'Université du Maine est assez spécifique par ses objectifs et la nouvelle option proposée est unique en France (les licences angevines liées au domaine du cheval visent des métiers très différents). Cette licence est en phase avec les réalités socio-économiques régionales, son montage ayant d'ailleurs associé les professionnels et les universitaires. Cette synergie avec l'environnement local se retrouve à travers des partenariats professionnels très développés et diversifiés. La convention passée avec le lycée agricole est aussi un élément très positif, et il faut souligner le bon équilibre et l'efficacité de ce partenariat. Les professionnels sont associés à toutes les étapes de la formation : recrutement, enseignement et pilotage.

Néanmoins, et les responsables l'ont bien perçu, le manque d'un conseil de perfectionnement se fait aujourd'hui sentir pour assurer la pérennisation de cette formation. En effet, quelques indicateurs peuvent alerter sur son avenir. C'est le cas en particulier de son attractivité qui, si elle croît régulièrement, reste encore trop limitée. Il y a cependant deux éléments positifs, la vaste zone de recrutement des étudiants des premières promotions et la diversité du public. Une autre difficulté se situe niveau de l'insertion professionnelle qui est bonne et aisée à la vue des indicateurs (il en est de même dans la recherche de stage ce qui montre la qualité des relations avec le monde de l'agriculture) mais moins performante au regard de la liste des emplois occupés. Le dossier fourni est complet mais il aurait été apprécié d'avoir plus de détails sur l'intervention des professionnels. L'auto-évaluation interne a été conduite avec rigueur par le responsable, et ses conclusions ont déjà entraîné une mise en œuvre des recommandations. Il est regretté cependant l'absence d'une auto-évaluation externe mise en place par l'établissement.

- Points forts :

- L'originalité de cette formation et son adéquation à l'environnement économique local.
- L'importance des partenariats professionnels et la forte implication des professionnels dans la formation.
- Une insertion professionnelle satisfaisante (taux d'insertion).
- Une équipe pédagogique ayant une démarche réflexive et prospective : création d'une option unique en France.

- Points faibles :

- La formation n'a pas encore trouvé son public.
- Les emplois occupés ne sont pas tous en adéquation avec la finalité de la formation.
- Le pilotage manque de collégialité, et l'absence d'un conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de formaliser par des conventions les forts partenariats professionnels qu'ont su nouer les responsables de la formation. Au-delà de la poursuite de la politique de communication sur cette licence, il serait bon d'intensifier l'ouverture à la formation continue et d'envisager de proposer l'ouverture d'un groupe en alternance, le domaine agricole ayant une longue expérience de ce type de formation. Dans un second temps, le conseil de perfectionnement, à mettre en place de suite, pourrait s'intéresser au devenir de la spécialité afin de mieux définir les métiers visés (champ probablement trop large aujourd'hui), et éventuellement spécialiser encore plus la formation sur le domaine équin.